

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°13 du 16 septembre 1999- 2 pages

Grandes Cultures

Colza

Stades : Très hétérogènes
Levée (A) à 3-4 feuilles B3-B4.

Ravageurs d'automne et piégeage

Dès le semis effectué, installez vos cuvettes jaunes pour le suivi des ravageurs aériens d'automne (principalement la Grosse Altise et le Charançon du bourgeon terminal).

Il suffit de mettre en place une cuvette jaune à une dizaine de mètres de la bordure la plus proche d'un ancien champ de colza. Elle doit être remplie avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle. Elle est enterrée jusqu'au stade 2-3 feuilles (B2-B3), puis en cours de végétation, le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de celle-ci, donc placée sur un piquet tuteur réglable.

Un contrôle régulier s'impose (2 fois par semaine au minimum), il est aussi nécessaire de surveiller le niveau de liquide (eau + mouillant) dans la cuvette.

Message aux observateurs colza.
Informer régulièrement le S.R.P.V de vos observations (2 fois par semaine), même en l'absence de capture.

Grosses Altises

- Rares captures pour l'instant.
- Les morsures sont aussi de très faible intensité en bordure de parcelle.

Pas d'intervention à envisager pour l'instant, mais une visite régulière des parcelles s'impose :

- surveillance de vos cuvette jaunes pour bien apprécier l'évolution des populations.

- Intensité des morsures sur les jeunes plantes au niveau du cotylédon qui occasionnent un retard de croissance en cas de forte présence et surtout ultérieurement des dégâts dûs aux larves évoluant dans les pétioles des feuilles (au cours de l'hiver).

A noter que depuis quelques campagnes la Grosse Altise ne pose pas de problème particulier en Auvergne. Le niveau des captures reste faible durant l'automne et les dégâts larvaires très faibles. De ce fait aucun traitement insecticide foliaire ne se justifie globalement dans la région.

Rappel des seuils :

- Avant 2 feuilles (B2) : 3 plantes sur 10 avec des morsures.

- Après 2 feuilles (B2) : 20 à 30 captures cumulées.

Tenthrèdes

- Observation de quelques dégâts sur les repousses de colza.
- A noter que des captures d'adultes en cuvettes jaunes sont localement significatives actuellement.

Soyez vigilants, les larves de tenthrèdes peuvent dévorer parfois gravement le feuillage en cas de pullulation. Il faut donc bien surveiller les parcelles pour agir sur les larves avec un pyréthrinoïde dès l'apparition des dégâts. (Perforations internervaires).

Limaces

Observation de quelques dégâts. Soyez très vigilants au cours de la levée de la culture. Intervenir en cas de besoin, si l'importance des dégâts progresse.

La mise en place de pièges à base de granulés anti-limaces déposés sous un abri simple (tuile...) permet de situer le risque (dénombrement des cadavres 24 H après la pose). Une surveillance des parcelles doit débuter dans les jours qui suivent le semis.

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.83
Fax : 04.73.90.83.70

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur-Gérant : J.F. CHAUVEAU

Publication périodique
C.P.P.A.P n° 2315AD
ISSN n° 1254.6372

Tarifs courrier : 320 F
Fax et courrier : 370 F

Les sols creux, motteux, frais, lourds, argileux, riches en matière organique et présentant des résidus pailleux sont très exposés. Une vigilance s'impose aussi dans le pourtour des parcelles situées dans un espace bocager (haies, friches, bois).

Respecter les doses des produits homologués et surtout assurer une répartition homogène des granulés sur les sols.

Produits anti-limaces :

- bensultap : MALICE
- Mercaptodiméthur : MESUROL RF ANTI-LIMACES, ONTARIO.
- Métaldéhyde : nombreuses spécialités
- Thiodicarbe : SKIPPER, SLOGGY.

Maïs

Pyrale

La cartographie des niveaux de populations larvaires de pyrales sera réactualisée cet automne.

Vos observations seront les bienvenues (pour compléter celles du S.R.P.V). Il faut réaliser un comptage du nombre de chenilles vivantes sur un échantillonnage de 50 plantes (prélevez au hasard 5 fois 10 cannes de maïs dans la parcelle).Fendez les cannes en deux et notez le nombre de larves présentes dans la tige et aussi les épis et calculez le nombre de larves par pied (total des larves / total des cannes).

C'est à partir de ces notations que l'on peut avoir une bonne idée du risque pour l'année prochaine.

- Si moins de 0.5 larve par pied : risque faible.
- Si plus d'une larve par pied : risque élevé.

Transmettre vos resultats au S.R.P.V par téléphone (04-73-42-14-83) ou par fax (04-73-90-83-70) en précisant le lieu, le nombre de larves par pied et si la parcelle est traitée ou non.

Charbon des inflorescences

Le S.R.P.V va réaliser avant la récolte une prospection sur l'ensemble des zones à maïs de la région. Il nous sera alors possible de faire une mise à jour de la cartographie pour nous permettre de mieux adapter les préconisations pour la campagne prochaine sur les parcelles situées en secteurs contaminés ou à proximité.

Votre participation est importante, il ne faut pas hésiter à nous communiquer toute découverte de symptômes sur votre exploitation.

Pois

Aphanomycès du pois - La menace s'étend

Depuis 1993, *Aphanomycès euteiches* est devenu un parasite majeur du pois dans certaines zones de production (Seine et Marne, Eure et Loir, Eure, Aisne..). Chaque année, on constate l'apparition de nouveaux cas dans différentes régions. La dernière campagne n'a pas échappé à la règle avec 8 nouveaux départements où le champignon a été détecté : Orne, Calvados, Manche, Nord, Pas de Calais, Isère, Rhône, Deux Sèvres. Cela porte à plus de 30, le nombre de départements concernés à des degrés divers (voir carte).

Dans des régions où le champignon était déja présent, une extension géographique a encore été enregistrée, c'est le cas en Ile de France notamment.

Quelques rappels

Ce champignon présent dans le sol, provoque le développement de nécroses racinaires et un jaunissement prématuré des plantes. Les attaques précoces (avant la floraison) sont très pénalisantes, le rendement des zones atteintes ne dépassant guère les 10-20 qx/ha. L'humidité des parcelles est nécessaire pour la contamination. On ne sait pas expliquer les raisons de la présence ou non du champignon. Si le retour fréquent des pois dans la rotation est un facteur de risque, on a chaque année , des cas de parcelles touchées n'ayant jamais reçu de pois. Cette année encore, les essais conduits par l'ITCF, l'UNIP, les sélectionneurs, confirment qu'il n'y a pas de solutions efficaces a attendre à très court terme, tant du point de vue des traitements de semences que de celui des variétés tolérantes.

Le seul outil dont on dispose à l'heure actuelle est le test prédictif en laboratoire de la présence ou non du champignon dans le sol. Il peut être réalisé dès à présent. Il présente un intérêt:

- dans des zones déjà touchées sur des parcelles non encore testées,
- dans les zones nouvellement touchées ou non encore concernées pour des parcelles présentant des risques (retour fréquent du pois, jaunissements déjà observés, parcelles humides...)

Comment prélever?

L'échantillon doit représenter au maximum 3 ha et être constitué d'une vingtaine de prélèvements. Pour chaque prélèvement, il faut enlever les 5 cm de terre de surface et prélever sur une hauteur de 15 cm. L'ensemble des prises doit être mélangé et il faut envoyer l'équivalent de 1.5 l de terre au laboratoire.

Où envoyer l'échantillon?

Deux laboratoires de la Protection des Végétaux réalisent ce type d'analyses:

Laboratoire SRPV CENTRE – 93 rue de Curambourg–45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX

Laboratoire SRPV CHAMPAGNE – 2 esplanade Roland Garros – 51100 REIMS

Coût: 225 francs.
Délai: 6 semaines environ (ne pas attendre la fin de l'année).

Si le test est positif, il est déconseillé de semer du pois dans la parcelle. Le champignon a de grandes chances de se développer. Si le test est négatif, il peut toutefois y avoir des cas où le champignon soit présent dans la parcelle, mais que l'échantillonnage a été effectué à côté de la zone infestée (petits ronds très souvents). Dans ces situations, le risque d'avoir une forte perte de rendement est assez faible.

NECROSES RACINAIRES DU POIS : détection d'aphanomycès de 93 à 99